



TERRITOIRE DE PROJETS

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des collectivités territoriales et leurs groupements, et notamment les articles L5711-1, L2121-25, L2131-1, L5211-3, L5211-46 et R2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Comité Directeur du Syndicat Mixte du SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon examinées en séance est mise à la disposition du public sur le site Internet du Syndicat Mixte : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

COMITE DIRECTEUR DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON

Membres en exercice : 39 Membres présents : 28 Procurations : 0	Séance du 7 novembre 2023 Sous la présidence de M. Michel HABIG, Président Secrétaire de séance : M. René MATHIAS
Date de la convocation : 26/10/2023	

Le comité directeur a examiné les délibérations suivantes :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
M. René MATHIAS est désigné. Délibération approuvée à l'unanimité.
- 2. Installation de nouveaux délégués pour la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller**
Le Comité Directeur a pris acte de l'installation des nouveaux délégués
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 30/03/2023**
Délibération approuvée à l'unanimité
- 4. Administration générale**
 - 4.1. Adoption du règlement intérieur**
Délibération approuvée à l'unanimité
 - 4.2. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux et approbation de la convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de gestion du Haut-Rhin dans le cadre du référent déontologue des élus**
Délibération approuvée à l'unanimité

Publiée sous forme électronique sur le site internet du Syndicat Mixte le 14/11/2023

4.3. Rapport d'activités 2022 du syndicat mixte

Le Conseil Syndical a pris acte du rapport porté à sa connaissance

5. Finances :

5.1. Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57

Délibération approuvée à l'unanimité

6. Ressources Humaines

6.1. Action sociale pour les agents du syndicat mixte : subvention au Groupement d'Action Sociale du CDG68

Délibération approuvée à l'unanimité

7. Compte rendu des décisions prises en application des délégations données au Président

Le Comité Directeur a pris acte des communications

8. Informations et divers

Le Comité Directeur a pris acte des communications

Les délibérations sont consultables sur le site internet du Syndicat Mixte : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du Syndicat Mixte - 170, rue de la République à Guebwiller – 03 89 83 71 90

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Michel HABIG